

ARRÊTÉ n° 2026-07-A037

du Maire de la Commune d'IZE

**Portant sur la réglementation de la circulation
Route Neuve à Izé à compter du 10 aout 2026 et
jusqu'au 21 aout 2026, Commune d'IZE.**

Madame JACQUEMIN Carine, Maire de la Commune d'IZE,

Vu le code de la route et notamment ses articles R 411-8, R 411-21-1 et R 411-25,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2213-1,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes, modifié par arrêtés successifs,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (Livre I - 8^{ème} partie -signalisation temporaire), approuvée par arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié et complété,

Vu la demande de l'entreprise CONSTRUCTEL, 3 rue des Cruchets – ZA de la Barricade à PLERNEUF (22170) représentée par Monsieur Bruno MANEIRA, reçue le 27/07/2026 en mairie,

Considérant que la sécurité publique, pendant la durée des travaux nécessite une réglementation de la circulation.

ARRETE

Article 1er - Pendant la durée des travaux de REMPLACEMENT POTEAU TELECOM, la circulation sera alternée manuellement. La vitesse sera limitée à 30 Km/h et il sera interdit de se stationner et de dépasser.

Article 2 - La signalisation temporaire liée à la réglementation de la circulation sera mise en place par l'entreprise CONSTRUCTEL, 3 rue des Cruchets – ZA de la Barricade à PLERNEUF (22170)

Article 3 - Le présent arrêté sera affiché en Mairie par les soins de Madame le Maire de la Commune d'IZE.

Article 4 - Copies conformes du présent arrêté seront notifiées par Madame le Maire à :

- M. le commandant du groupement de gendarmerie de la Mayenne à Laval,
- M. le directeur départemental d'incendie et de secours de la Mayenne,
- M. le directeur départemental des territoires à Laval,
- M. le responsable de l'agence ATDC, Conseil Départemental, 86 rue du Pressoir Salé à LAVAL
- L'entreprise CONSTRUCTEL

Chargés, chacun en ce qui le concerne d'en assurer l'exécution.

A Izé, le 29/07/2026

Le Maire

Carine JACQUEMIN

